

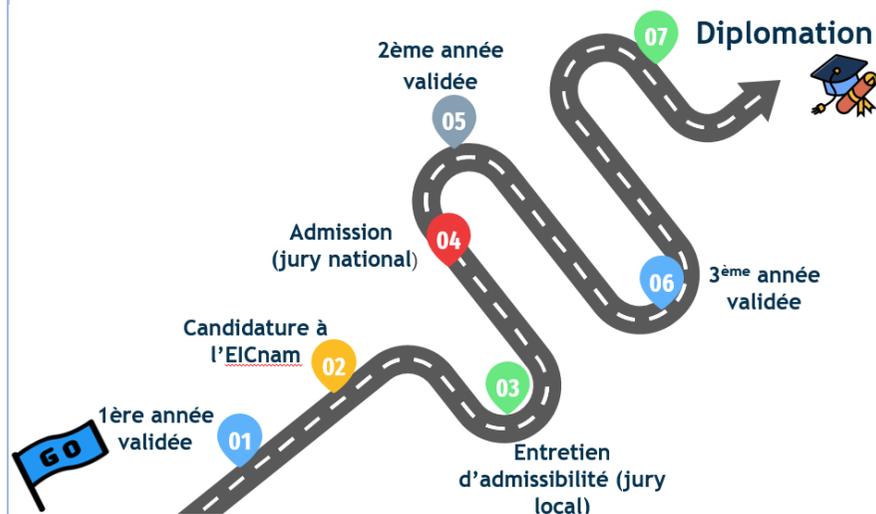
Plaquette de formation

Diplôme d'ingénieur du Cnam

Formation continue

Hors Temps de Travail (HTT)

Parcours de formation



Tarifs

Cnam Paris

Droits d'admission

- Tarif individuel : 480 €
- Tarif prise en charge tiers financeur : 960 €

Tarif d'inscription aux UE

Se référer au site du Centre Cnam Paris : cnam-paris.fr.

Cnam en région

Le centre Cnam le plus proche de chez vous vous fournira toutes les informations :

<https://regions.cnam.fr/repertoire/centres-regionaux>.

Pour en savoir +

École d'ingénieurs du Cnam (EICnam)

eicnam.cnam.fr

Fabrique des Compétences (accès 17)

- Plateforme d'accompagnement des auditeurs : contact_paris@lecnam.net
- Inscription aux UE :
- <https://inscriptions.cnam.fr/>

Direction nationale des formations

- Demande de VAE : <https://sdnf.cnam.fr/diva/>
- Demande de VES : <https://sdnf.cnam.fr/diva/>

Bibliothèques

<https://bibliotheques.cnam.fr>



Publics

- Salarié
- Travailleur indépendant
- Demandeur d'emploi

Prérequis

- Bac+2 scientifique ou technologique (BTS, DUT/BUT, titre professionnel) obtenu
Sinon, accès à la formation via la VAPP¹
- Avoir validé la 1^{ère} année

Qu'est-ce que le HTT ?

Le dispositif « Hors Temps de Travail » permet à toute personne engagée dans une démarche de mobilité professionnelle d'obtenir à son rythme le titre d'ingénieur dans 16 spécialités :

<https://ecole-ingenieur.cnam.fr/formation-continue-hors-temps-de-travail/un-titre-d-ingenieur-dans-16-specialites/>

C'est un dispositif souple et personnalisé qui permet à chacun de construire son parcours de formation au regard des compétences qu'il a acquises, que ce soit dans le cadre des formations suivies (VES¹) et/ou de ses expériences professionnelles et personnelles - stage, alternance, emploi, bénévolat (VAE¹).

Concrètement, les élèves-ingénieurs capitalisent les UE² et les UA² nécessaires à l'obtention du titre d'ingénieur visé sans contrainte de délais.

Des modalités pédagogiques variées

Toutes les UE sont accessibles en formation ouverte et à distance (FOAD).

De nombreuses UE sont accessibles en présentiel, en semaine (en journée et le soir), ainsi que le samedi.

Ces modalités permettent aux élèves-ingénieurs de concilier leur reprise d'études avec leur vie personnelle et leur vie professionnelle, et d'apprendre à leur rythme.

1. VAPP : validation des acquis personnels et professionnels
VES : Validation des études supérieures
VAE : Validation des acquis de l'expérience :
<https://vae.cnam.fr/>
2. UE : unité d'enseignement
UA : unité d'activité



Parcours de formation

1 ^{ère} année validée pour candidater	1^{re} année - 60 ECTS
	Semestre 5 (30 ECTS) <i>sauf dispense (VAE, VES¹)</i> : <ul style="list-style-type: none">• 5 UE « tronc commun » (15 ECTS)• 1 UE d'anglais (6 ECTS)• L'UE <i>Information et communication scientifique</i> (3 ECTS)• 1 ou plusieurs UE de spécialisation (6 ECTS)
Candidature ³ à l'EICnam & Entretien d'admissibilité	Semestre 6 (30 ECTS), <i>sauf dispense (VAE, VES¹)</i> : <ul style="list-style-type: none">• 12 mois d'expérience professionnelle dans la spécialité (18 ECTS)• 1 ou plusieurs UE de spécialisation (12 ECTS)
	ADMISSION AU CURSUS D'INGENIEUR
	2^e année - 60 ECTS
	Semestre 7 (30 ECTS), <i>sauf dispense (VAE, VES¹)</i> : <ul style="list-style-type: none">• Plusieurs UE de spécialisation (30 ECTS)
	Semestre 8 (30 ECTS), <i>sauf dispense (VAE, VES¹)</i> : <ul style="list-style-type: none">• L'UE <i>Information et communication pour l'ingénieur – Oral probatoire</i> (3 ECTS)²• 1 ou plusieurs UE de Sciences Humaines et Sociales (6 ECTS)• L'UE <i>Ingénieur de demain</i> (6 ECTS)• L'UA <i>Activités liées à l'international</i> (3 ECTS)• 1 ou plusieurs UE de spécialisation (12 ECTS)
	3^e année - 60 ECTS
	Semestre 9 et 10 <i>sauf dispense (VAE, VES¹)</i> : <ul style="list-style-type: none">• 24 mois d'expérience professionnelle sur des fonctions d'ingénieur dans la spécialité (15 ECTS)• 1 ou plusieurs UE de Sciences Humaines et Sociales (6 ECTS)• Test d'anglais niveau B2³• L'UA <i>Mémoire ingénieur</i> – soutenance orale (39 ECTS)
Validation des 3 années	DIPLOMATION

3. Un candidat titulaire d'un diplôme étranger doit faire une demande d'attestation de comparabilité auprès du centre ENIC-NARIC : <https://phoenix.france-education-international.fr/>.

Il doit ensuite effectuer une demande de VES.

4. Niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)